

KANTAR PUBLIC

Sondage - Les Français et les (nouveaux) OGMs

Rapport d'étude quantitative

70CE86
Mai 2022

GREENPEACE



Sommaire

1	Présentation de l'étude	3
2	Principaux enseignements	6
3	Résultats détaillés	9
4	Annexe	20

1

Présentation de l'étude

Contexte et objectifs

Au sein de l'Union européenne et donc en France, la réglementation OGM, impose aux semenciers et aux agriculteurs des obligations de surveillance, de traçabilité, et un étiquetage auprès de consommateurs. Depuis 2008, en France, il est interdit de cultiver ces organismes génétiquement modifiés à des fins commerciales. Quelques OGM sont autorisés à l'importation, comme le maïs ou le coton.

Or ces dernières années ont été développées – aux côtés de la technologie de la transgénèse qui permet d'obtenir des OGMs - de nouvelles techniques d'édition du génome (mutagénèse) regroupées sous l'acronyme NBT (« new breeding techniques » ou « techniques de sélection »). Jusqu'à présent, la cour de justice de l'Union européenne et le Conseil d'Etat français avaient jugé que ces plantes issues de ces nouvelles techniques étaient bien des organismes génétiquement modifiés (OGM) et devaient être soumises aux mêmes règles strictes (autorisation, traçabilité, étiquetage et surveillance). Mais en avril 2021, un rapport de la Commission européenne avait conclu à l'inadaptation de la réglementation actuelle sur les OGM aux « progrès scientifiques et technologiques » et se positionnait en faveur d'une nouvelle législation. C'est aussi la position du Président de la République française récemment réélu et dont l'ancien Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Julien Denormandie avait d'ailleurs porté ce dossier au niveau européen.

Face à un possible assouplissement de la législation envers les NBT, des scientifiques et ONG environnementales s'inquiètent de la menace que cette technologie pourrait représenter pour la biodiversité et la pérennité de l'agriculture. Les craintes se portent aussi sur les conséquences inconnues de ces manipulations génétiques sur la santé humaine et l'environnement.

Dans le cadre d'une possible révision de la réglementation européenne en vigueur sur les OGM, et afin d'alimenter sa stratégie de communication et d'influence sur le sujet, Greenpeace France souhaitait réaliser une étude relative à la perception des Français sur les OGM et les “nouveaux OGM” afin de mieux comprendre l'image que les Français avaient de ces derniers, connaître leur avis quant à la consommation et la régulation de ces OGM dans les produits de consommation, et enfin connaître leurs attentes en la matière vis-à-vis de la grande distribution.

Méthodologie



Echantillonnage

- Cible : Françaises et Français adultes (18 ans et plus)
- Taille de l'échantillon : 1000 interviews
- Pour assurer la représentativité de l'échantillon, des quotas ont été appliqués sur le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle et la région (UDA5).



Mode de recueil

- Enquête quantitative en ligne sur l'access panel de Kantar
- Le questionnaire a été élaboré spécialement par Kantar Public et amendé et validé par l'équipe de Greenpeace France



Délais

- Le terrain s'est déroulé du 25 au 29 mai 2022

2 Principaux enseignements

Principaux enseignements (1/2)

1 Les « nouveaux OGM » : un terme et une technique encore peu connus au sein de la population générale

- Si les Français témoignent d'une bonne connaissance des termes « OGM » ou « Organismes génétiquement modifiés » (79% déclarant en avoir déjà entendu parler), **seul un quart de la population a déjà entendu le terme « Nouveaux OGM »**.
- Cette proportion augmente à 60% quand est présentée la définition des nouvelles techniques de modification des plantes (mais seulement une faible proportion - 19% - disent voir très bien de quoi il s'agit).

2 Ces « nouveaux OGM » inquiètent et des attentes de transparence et d'encadrement à leur égard sont exprimées

- Même si la majorité de la population (65%) se dit prête à consommer des produits alimentaires contenant des ingrédients issus de ces « nouveaux OGM », elle témoigne d'une inquiétude forte à ce sujet :
 - Un tiers refuserait catégoriquement de consommer ces produits alimentaires, et parmi ceux qui accepteraient d'en consommer, une majorité exprime des craintes au sujet de la présence des « nouveaux OGM »: seuls 13% en consommeraient sans crainte.
 - Plus de $\frac{3}{4}$ des Français indique être inquiets quant au manque d'information sur l'emballage, à l'impact sur la santé ou sur l'environnement de ces « nouveaux OGM ».
- **Ainsi, une majorité écrasante (92%) des Français souhaite que la présence de « nouveaux OGM » soit indiquée sur les emballages de produits alimentaires.** 77% souhaitent par ailleurs que ces derniers fassent l'objet d'une réglementation stricte au niveau européen (la même que celle appliquée aux OGM).

Principaux enseignements (2/2)

3 Dans ce contexte, les Français attendent des enseignes de la grande distribution qu'elles encadrent la commercialisation des produits issus des « nouveaux OGM »

- Au global, les Français font attention aux aliments qu'ils achètent : 90% d'entre eux déclarant regarder la composition des produits alimentaires qu'ils consomment (dont ¼ systématiquement).
- En particulier sur le sujet des « nouveaux OGM », 91% estiment que les enseignes de la grande distribution **doivent faire preuve de transparence et afficher clairement sur leurs produits la présence de « nouveaux OGM »**.
- Ils sont par ailleurs 60% à estimer qu'elles ne devraient pas proposer à la vente ce type de produits.

4 Des différences notables entre les jeunes Français et leurs aînés en termes de notoriété et d'acceptabilité des nouveaux OGMs

- **Les jeunes apparaissent plus informés sur le sujet que leurs aînés** : 34% des 18-34 connaissent le terme « nouveaux OGM » (contre 22% des plus de 34 ans), et 28% (vs. 16%) savent clairement ce que sont les nouvelles techniques de modification génétique des plantes.
- **Par ailleurs, les plus âgés sont plus réticents à consommer des produits alimentaires contenant des « nouveaux OGM »** (44% des plus de 65 ans s'y opposeraient totalement contre 21% des 18-24 ans). Ils souhaitent ainsi davantage que la présence de ces OGM soit indiquée sur les produits (72% des 50-64 ans contre 55% des 18-24 ans).

In fine, aujourd'hui, une majorité de Français :

- 
- Est inquiète par le fait de consommer de « nouveaux OGM »
 - Veut avoir le choix de consommer des OGM ou non et exige de la transparence sur la composition des produits
 - Pense que les enseignes de la grande distribution ont une responsabilité sur ce sujet

3

Résultats détaillés

La grande majorité des Français s'intéresse à la composition des produits alimentaires qu'elle consomme

Quand vous faites vos courses, regardez-vous la composition des produits alimentaires avant d'acheter ?



Les plus nombreux à regarder la composition des produits alimentaires avant d'acheter (% Oui, systématiquement)



Les femmes : **29%** (vs 20% les hommes)

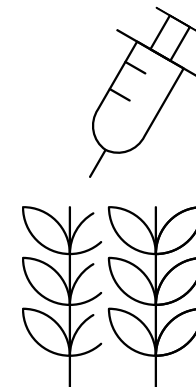
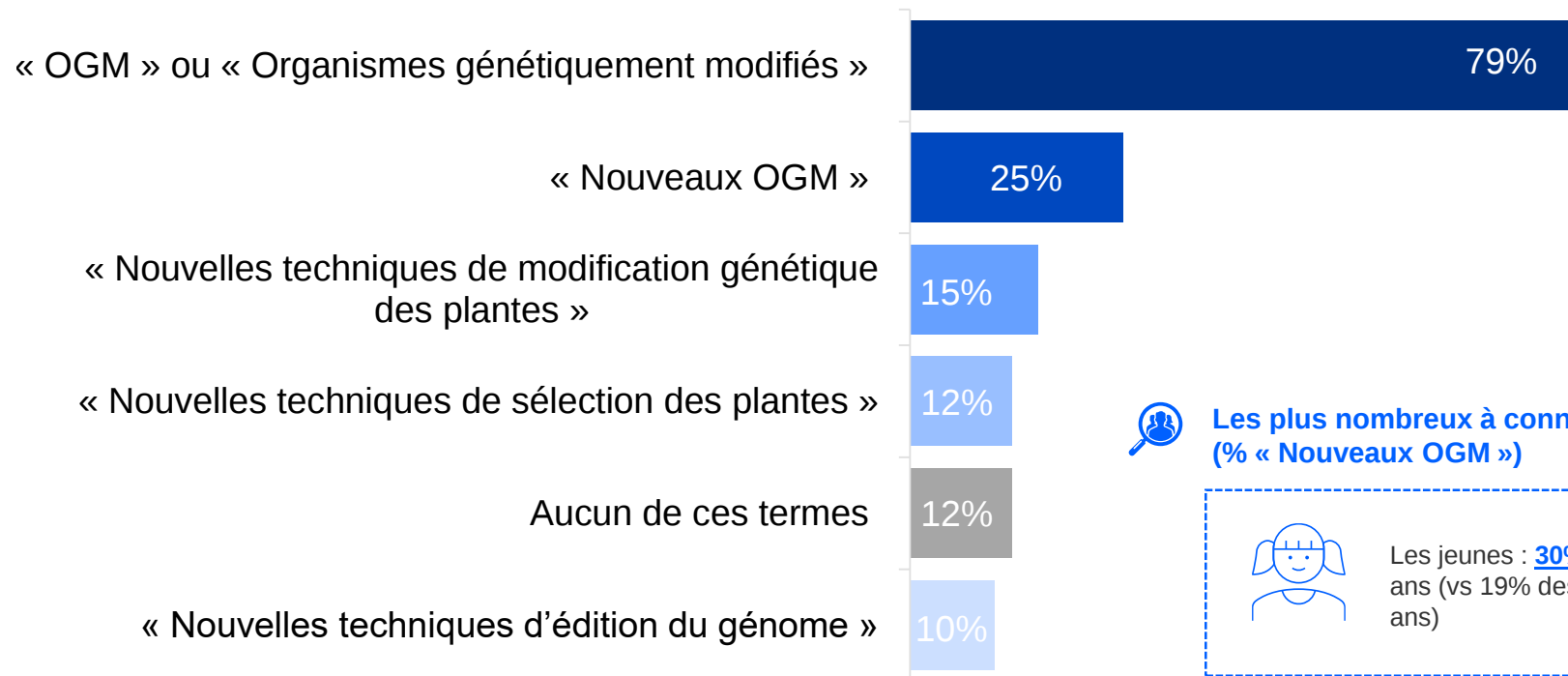


Les jeunes : **30%** des 18-24 ans et **33%** des 25-34 ans (vs 19% des plus de 65 ans)

Base : Ensemble (1000)

Si le terme “OGM” est largement connu des Français, la notoriété des nouveaux OGM est encore assez faible : seul un quart a déjà entendu parler des “nouveaux OGM” et ils sont une minorité à connaître les autres termes testés

Parmi les termes suivants, desquels avez-vous déjà entendu parler (ne serait-ce que de nom) ?



Les plus nombreux à connaître le terme « Nouveaux OGM »
(% « Nouveaux OGM »)



Les jeunes : **30%** des 18-24 ans et **36%** des 25-34 ans (vs 19% des 50-64 ans, 21% des plus de 65 ans)

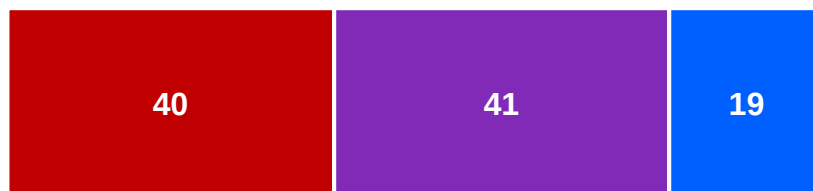
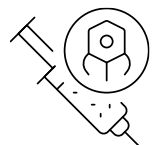
Plusieurs réponses possibles

Base : Ensemble (1000)

... Après lecture de la définition des « nouveaux OGM », une majorité affirme toutefois en avoir déjà entendu parler, mais seuls 2 sur 10 en ont une image précise

Depuis les années 2000, la recherche scientifique utilise de nouvelles techniques pour modifier le génome et l'ADN de certaines plantes et leur conférer diverses propriétés (par exemple tolérance à un herbicide, production d'un insecticide, ...). Ces techniques réalisées en laboratoire sont très nombreuses et diverses : recombinaison du matériel génétique, activation ou suppression de gène,... La principale différence avec la technique utilisée jusqu'à présent pour produire des OGM (la transgénèse) est liée au fait que ces nouvelles techniques n'impliquent pas nécessairement l'introduction d'un gène étranger dans l'organisme final

Aviez-vous entendu parler de ces nouvelles techniques de modification génétique des plantes ?



- Non, jamais
- Oui, mais je ne vois pas très bien de quoi il s'agit
- Oui, et je vois très bien de quoi il s'agit



Les plus nombreux à n'avoir jamais entendu parler de ces techniques (% Non, jamais)



Les personnes de 50+ : **44%** des 50-64 ans et **42%** des plus de 65 ans (vs 30% des 18-24 ans, 33% des 25-34 ans)

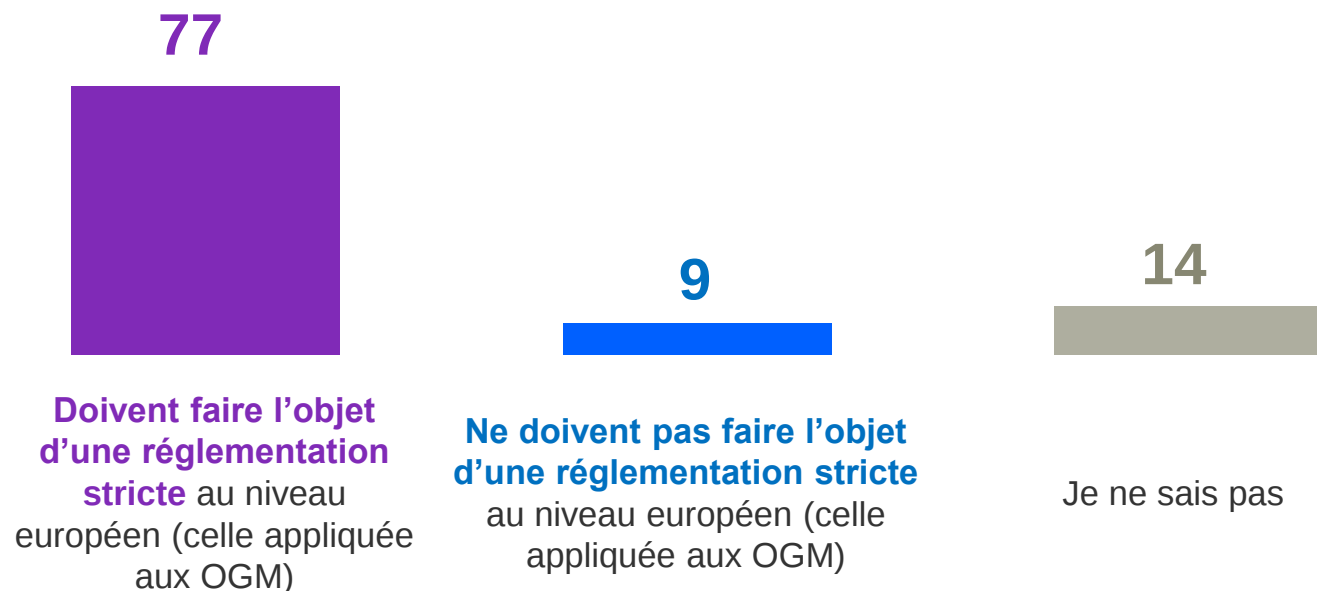
Base : Ensemble (1000)

Confrontés aux termes du débat, les Français souhaitent dans leur majorité une réglementation stricte des “nouveaux OGM” au niveau européen (celle appliquée aux OGM)

Actuellement, ces nouvelles techniques de modification génétique des plantes font débat :

- Certains considèrent qu’il s’agit de manipulation génétique du vivant et appellent les organismes issus de ces techniques les « nouveaux OGM ». Pour eux, la manipulation génétique peut entraîner des effets non désirés et les produits issus de ces techniques comportent donc les mêmes risques que les OGM.
- D’autres voient en ces nouvelles techniques une innovation permettant d’accélérer les évolutions naturelles des organismes pour les rendre plus résistants. Pour eux, la manipulation génétique est imperceptible, et ils ne doivent pas être considérées comme des OGM

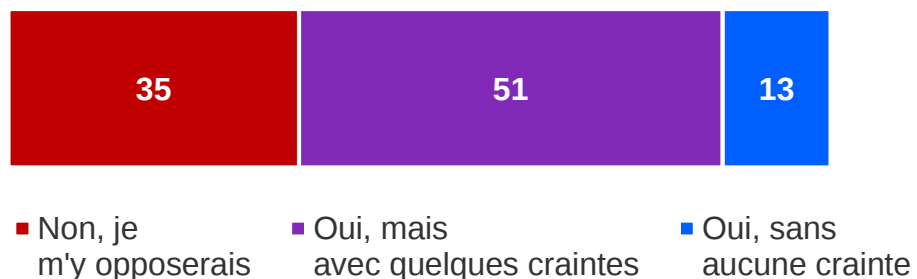
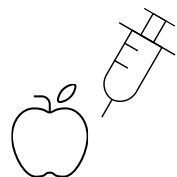
De votre point de vue, les organismes issus des nouvelles techniques de modification génétique...



Base : Ensemble (1000)

Si 6 Français sur 10 se disent prêts à consommer des produits alimentaires contenant des “nouveaux OGM”, une large majorité se montre cependant inquiète...

Accepteriez-vous de consommer des produits alimentaires contenant des ingrédients issus des nouvelles techniques de modification génétique ou “nouveaux OGM” ?



Les plus nombreux à s'y opposer (% Non je m'y opposerais)



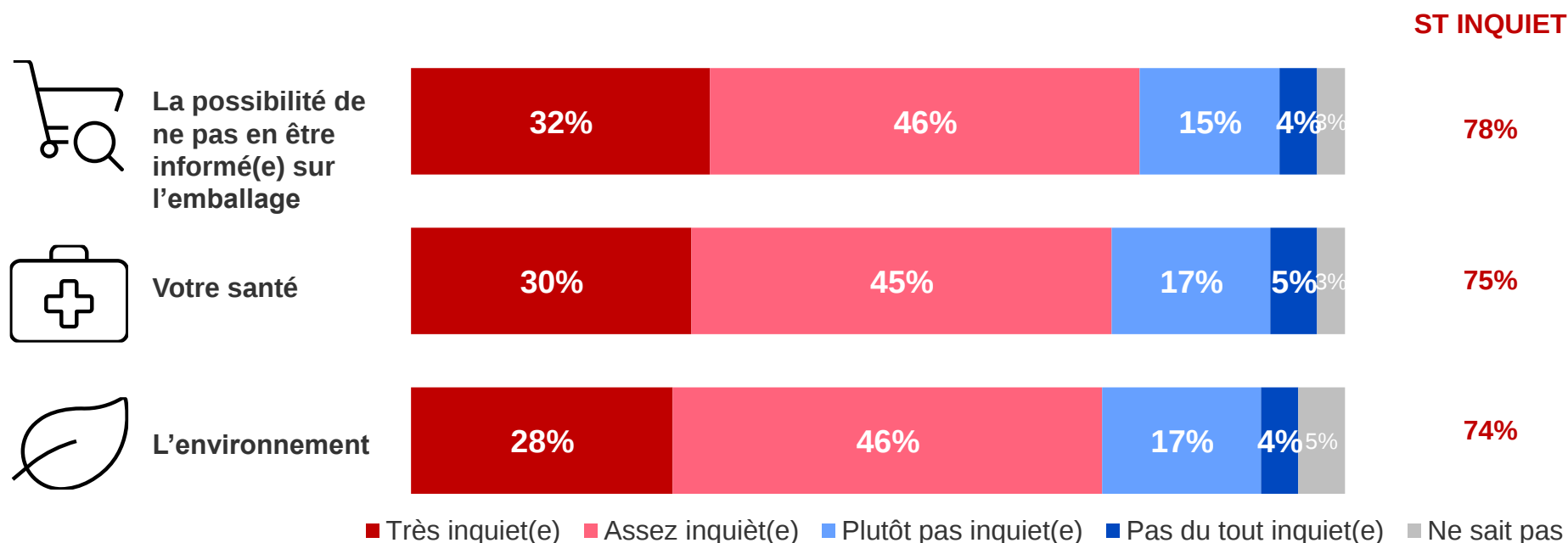
Les personnes âgées : **44%** des plus de 65 ans (vs 21% des 18-24 ans, 25% des 25-34 ans)

Base : Ensemble (1000)

Les craintes des Français quant aux « nouveaux OGM » dans l'alimentation sont transversales : leur impact sur l'environnement et la santé inquiète, mais la crainte principale est le manque de transparence des emballages sur le sujet

Quelle est votre préoccupation quant à la possible présence de “nouveaux OGM” dans les produits alimentaires que vous consommez, en ce qui concerne...

Nous désignons ici par "nouveaux OGM" les ingrédients issus des nouvelles techniques de modification génétique



Une réponse possible par item

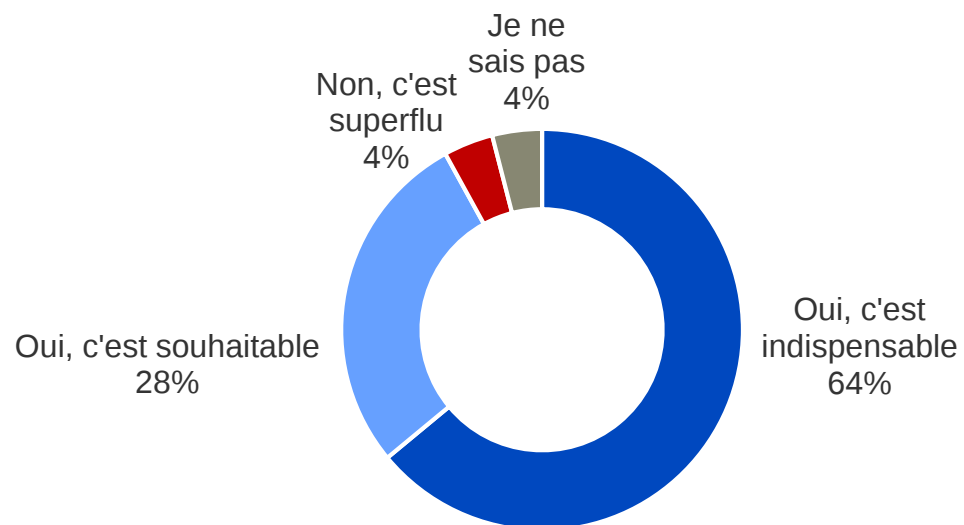
Base : Ensemble (1000)

Les Français souhaitent très fortement que la présence de “nouveaux OGM” soit indiquée sur les emballages de produits alimentaires

Pensez-vous que la présence de “nouveaux OGM” doit être indiquée de manière claire et visible sur les emballages des produits alimentaires ?

Nous désignons ici par "nouveaux OGM" les ingrédients issus des nouvelles techniques de modification génétique

ST Non **4%** **92%** ST Oui



 Les plus nombreux à juger indispensable que la présence des OGM soit indiquée (% Oui c'est indispensable)



Les personnes âgées : **72%** des 50-64 ans et **71%** des plus de 65 ans (vs 55% des 18-24 ans, 49% des 25-34 ans)

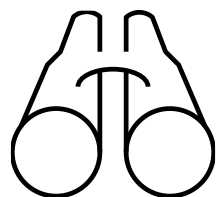
Base : Ensemble (1000)

Les consommateurs souhaitent que les enseignes de la grande distribution informent sur la présence de « nouveaux OGM » dans les produits qu’elles vendent, voire les interdisent...

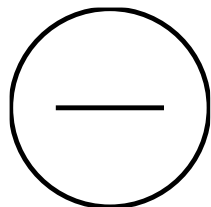
Diriez-vous que les enseignes de la grande distribution (E. Leclerc, Auchan, Carrefour, etc)...

Nous désignons ici par "nouveaux OGM" les ingrédients issus des nouvelles techniques de modification génétique

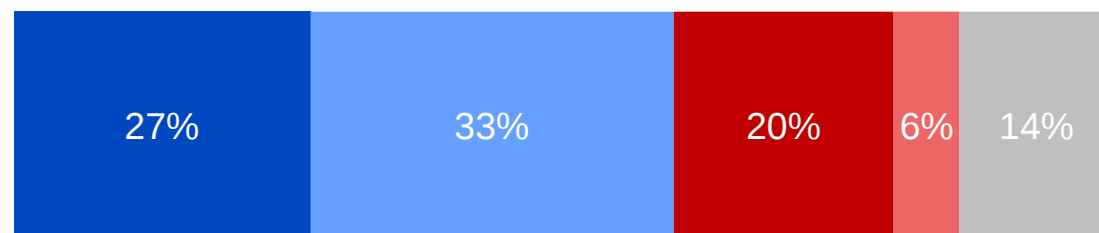
ST D'ACCORD



Doivent faire preuve de transparence et afficher clairement sur leurs produits la présence de "nouveaux OGM"



Ne devraient pas proposer de produits alimentaires contenant des "nouveaux OGM"



■ Tout à fait d'accord ■ Plutôt d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Pas du tout d'accord ■ Ne sait pas

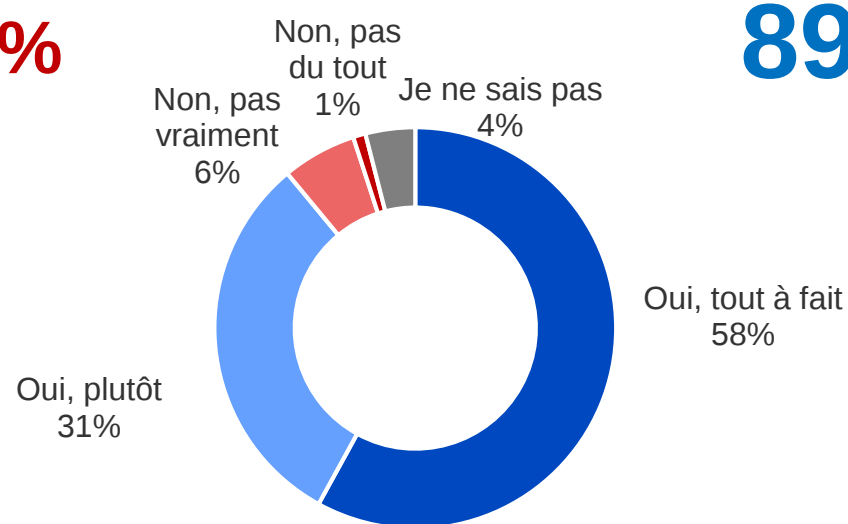
Base : Ensemble (1000)

Les mêmes attentes en termes de transparence dans l'étiquetage s'observent au sujet des produits dérivés d'animaux nourris aux OGM

Aujourd'hui, l'étiquetage des OGM et des produits dérivés d'OGM est obligatoire. En revanche, le lait ou la viande d'un animal nourri avec des aliments génétiquement modifiés ne sont pas étiquetés comme tels.

Diriez-vous que les aliments produits avec des animaux nourris par des OGM devraient être clairement étiquetés ?

ST Non **7%**



89% ST Oui



Les plus nombreux à souhaiter ces aliments soient étiquetés (% Oui tout à fait)



Les personnes âgées : **68%** des 50-64 ans et **63%** des plus de 65 ans (vs 52% des 18-24 ans, 42% des 25-34 ans)

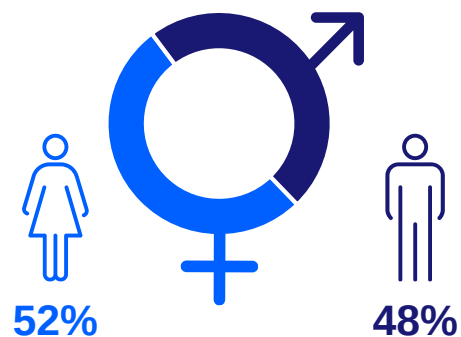
Base : Ensemble (1000)

4

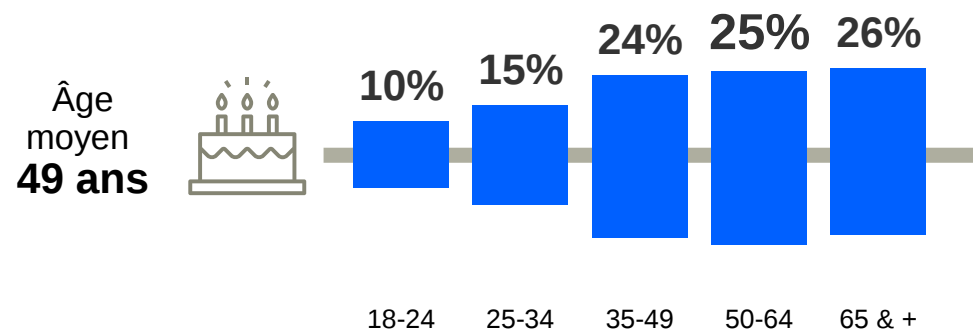
Annexes

Structure de l'échantillon

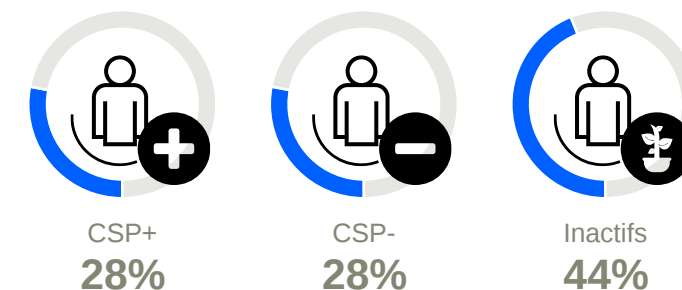
SEXE



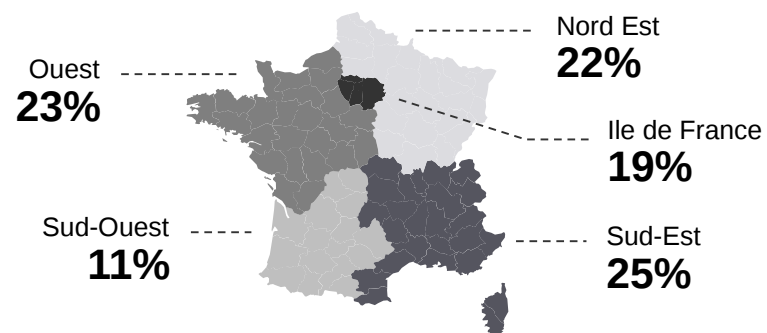
ÂGE



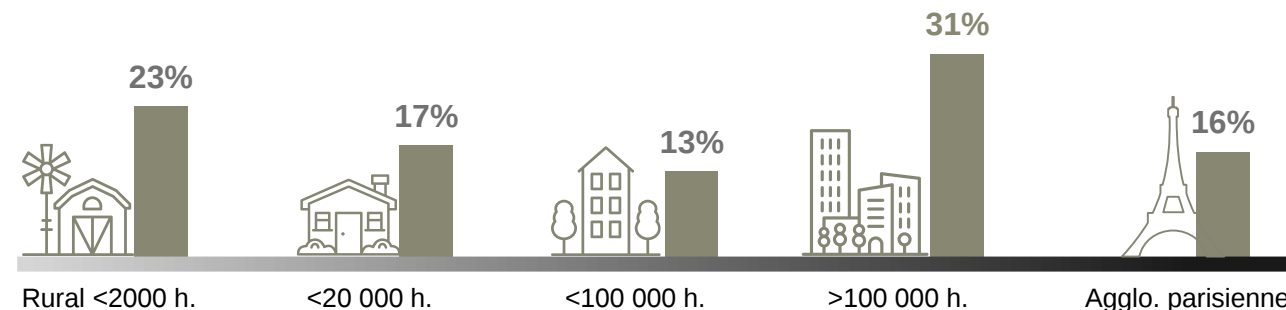
PCS INDIVIDU



RÉGION



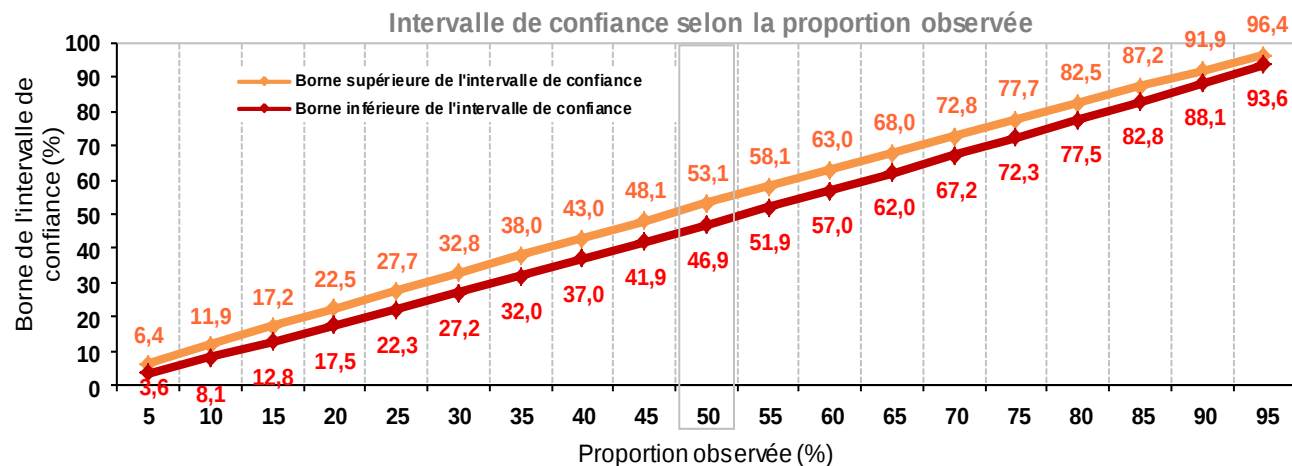
TAILLE D'AGGLOMÉRATION



Base : Ensemble (1000)

Précisions techniques

- Les résultats de cette étude sont soumis aux marges d'erreur, comme toute enquête quantitative réalisée par sondage.
- Les marges d'erreurs données dans les sondages se basent sur l'hypothèse d'un échantillonnage aléatoire. Si les marges d'erreurs réelles dans les sondages dont l'échantillonnage est construit selon la méthode des quotas ne sont pas mesurables scientifiquement, on estime en pratique qu'elles sont proches de celles calculées dans le cas d'un échantillonnage aléatoire.
- La marge d'erreur dépend de la taille de la population, ainsi que de la proportion à laquelle on l'applique.
- Pour cette étude qui a été réalisée sur 1000 individus : une répartition de 50% / 50% a une précision de $\pm 3,1\%$. Autrement dit, il y a 95% de chances que la proportion réelle dans l'ensemble de la population soit comprise entre $50-3,1\%$ et $50+3,1\%$, la proportion la plus probable étant 50%.
- Pour un échantillon de 1000 individus, à 95% de confiance les intervalles de confiance selon les proportions observées sont :



Merci

Votre équipe Kantar Public :



Marie Vialle
Directrice d'études
T: +33 1 40 92 32 04
— marie.vialle@kantar.com



Joséphine Rey
Chargée d'études sénior
T: +33 1 40 92 32 10
— josephine.rey@kantar.com